...E-ORLEANS.
...r, 1er DECEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

PERDU—Une chienne black and tan. Prière de la rapporter 31 rue Dauphine. Bonne récompense. 1er déc—3f

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de l'District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le troisième jour de novembre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire désignée intitulée, dans les mots et termes suivants, à savoir:

Mme Chas M. Moore versus son mari.
No 43,100—Div. C.

Sur la motion de Har. Id W. Newman, Esq., avocat de la plaignante, et sur la production de preuve valable de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut arrêté le 1er 9 juillet 1894, soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Elisabeth A. Springer, épouse de Charles M. Moore, et contre le défendeur Charles M. Moore, en dépens, pour la somme de Onze Cent Sept 50|100 Dollars, avec reconnaissance du sus privilège, sous la Loi, par toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et disant vain la communauté d'acquêts ci de guitte entre tant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et elle est par la présente astreinte de conduire des affaires en son propre nom et pour ses propre compte et de faire et d'accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
Signé: F. A. MONROE,
Juge.

En témoignage de quoi, j'ai à ceci m'a mon nom et appose le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-sixième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent-quatre-vingt-quatorze.
Signé: JAMES D. RANKIN,
[Sceau] Député Greffier.
22 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Wise Kottwitz Commission Co. Ltd'e vs Mme Veuve Léon Lamothe—Le même va la même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 21,547 et 21,548—Ex verto de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Mile Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au magasin du défendeur, nouveau No 905 rue 26 Charles entre Gravier et Union, dans la première district de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un coffre fort de Hall Blanchard, un lot de meubles de bureau et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, en vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Mile Orléans,